



Quelle nouvelle phase de mondialisation ?

Nous publions dans les pages qui suivent de larges extraits des propos échangés à la sixième séance du séminaire de la Fondation Gabriel Péri en partenariat avec Économie&Politique, « Capitalisme, vers un nouveau paradigme ? ». L'enregistrement vidéo de la séance est accessible sur le site de la Fondation Gabriel Péri (et sur le blog d'Économie&Politique, avec sa transcription intégrale : <<https://www.economie-et-politique.org/2023/03/06/une-nouvelle-phase-de-la-mondialisation/>>.

Débat animé par Charlotte Balavoine, conseillère politique au Parlement européen, membre du collectif Europe du PCF.

Charlotte Balavoine

L'essor du capitalisme, dès le ^{xv}e siècle, est inséparable de certaines formes de mondialisation, jusqu'au stade de l'impérialisme. Immanuel Wallerstein parlait d'économie-monde. Depuis les années 1990, on voit une accélération des crises et des mutations de ce système mondialisé, et on voit émerger de nouveaux acteurs. Est-ce qu'on est entré dans une nouvelle phase de la mondialisation, une nouvelle phase du système économique ?

Vincent Vicard

Avant de s'interroger sur les mutations de la mondialisation, il est utile de revenir sur ces dernières années, voire ces dernières décennies et sur les crises qui se sont succédé depuis la crise financière de 2008.

Le trait marquant, face à l'ensemble de ces crises, c'est finalement la résilience du commerce international. Dès 2021, il avait déjà retrouvé son niveau de 2019. En 2022, il était près de 10 % au-dessus du niveau de 2019, et 20 % au-dessus du niveau qu'il avait atteint en 2010, c'est-à-dire après la crise financière de 2008. On est vraiment sur une situation de plateau de

la mondialisation, au moins en termes d'ouverture commerciale intégrant tous les acteurs au niveau mondial.

Cette situation de stagnation à un haut niveau de mondialisation a souvent été interprétée comme une rupture dans la mondialisation par rapport à la période précédente des années 1990 et du début des années 2000 jusqu'à 2008. Il faut d'abord l'analyser comme un retour à la normale par rapport à une période atypique, la période des années 1990 et des années 2000, qui est vraiment une période d'hypermondialisation, de paradigme libéral correspondant à une ouverture très rapide des économies, des économies occidentales mais de manière plus large, la montée en puissance d'un certain nombre d'économies émergentes.

Cette hyper mondialisation correspond à plusieurs choses :

- D'abord, le développement de ce qu'on a appelé des chaînes de valeur mondiale, qui sont associées assez étroitement aux multinationales et au fait de séparer, de fragmenter la production dans différents lieux.
- Les baisses de droits de douane, le démantèlement des

protections douanières au niveau mondial et au niveau régional avec des accords commerciaux régionaux, le premier étant l'Union européenne mais on a eu en Amérique du Nord l'Accord de libre-échange nord-américain, le Mercosur en Amérique latine, d'autres en Asie ou en Afrique.

- Après la chute du Mur, l'inclusion des pays de l'Est, de la Russie et de la Chine au système commercial international, et l'organisation de ce système commercial international autour de grandes règles qui sont concentrées en particulier dans l'Organisation mondiale du commerce. Malgré cette résilience du système commercial international et malgré cette multiplication des crises, quand on regarde la relation commerciale entre la Chine et les États-Unis, qui sont les deux premiers acteurs du commerce international aujourd'hui, on est dans une situation où sur la moitié du commerce entre ces deux pays, il y a des droits de douane de 20 %, ce qui est extrêmement élevé si on se replace juste avant ce conflit commercial entre les États-Unis et la Chine : on avait des droits de douane qui étaient de l'ordre de 3 ou 4 % en moyenne pour les pays riches.



Nasser Mansouri-Guilani, docteur en économie, membre honoraire du Conseil économique, social et environnemental (CESE).



Vincent Vicard, adjoint au directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) et responsable du programme scientifique Analyse du commerce international, auteur « De quoi l'autonomie stratégique ouverte est-elle le nom ? », in *L'Économie mondiale 2023, La Découverte*, p. 87-101, septembre 2022 (Vincent Vicard et Pauline Wibaux).



Malgré les crises, la résilience du commerce international

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de changements. Trois changements intervenus dans les années 2010, après la crise financière, me paraissent importants.

Le premier est l'existence de déséquilibres commerciaux importants entre les grandes régions du monde. Les États-Unis sont en déficit commercial, c'est-à-dire qu'ils importent plus qu'ils n'exportent, et l'Union européenne et la Chine sont en excédent avec des exportations qui sont plus importantes que les importations. Et à l'intérieur du continent européen, ces excédents sont concentrés sur certains pays, l'Allemagne en particulier, mais aussi l'Autriche, les Pays-Bas, les pays de l'est de l'Union européenne. Ils ont un lien avec l'industrie et la désindustrialisation chez les partenaires commerciaux, parce que si vous exportez plus que vous n'importez, cela veut dire que vous produisez plus que vous ne consommez, et donc il faut que dans le reste du monde des pays soient dans la situation inverse, donc qu'ils produisent moins qu'ils ne consomment.

C'est exactement la situation dans laquelle sont les États-Unis, et cette situation est à la base du discours de Donald Trump sur la mondialisation, sur la lutte contre ces déficits commerciaux qui ont un impact sur l'industrie et la désindustrialisation aux États-Unis. Pour comprendre les conflits qui ont pu émerger dans les années récentes, il est important d'avoir en tête ces déséquilibres qui sont une nouvelle facette de la mondialisation.

Les excédents chinois avaient commencé dès les années 2000, mais pour l'Union européenne, ces excédents vis-à-vis du reste du monde sont une nouvelle dimension, car les excédents allemands étaient précédemment compensés par les déficits du reste d'Union européenne, et notamment des pays du sud de l'Europe jusqu'à la crise des dettes souveraines en 2010-2012.

Et ces excédents ont largement à voir avec la compression sa-

lariale et donc le déficit de demande dans ces pays. La persistance de ces déséquilibres amène ainsi à interroger quels sont les bons élèves de la mondialisation : ceux qui respectent les règles ou ceux qui exportent leur déficit de demande ?

Le deuxième changement assez structurel dans le régime de mondialisation qu'on a pu voir dans les dix dernières années, c'est le rôle croissant d'un certain nombre de pays et notamment des paradis fiscaux.

Ce sont des pays qui se caractérisent par une faible taxation, que ce soit des individus ou des entreprises multinationales, et par une opacité qui permet aux entreprises ou aux particuliers de s'abstraire des règles nationales. Et ce sont par ailleurs des juridictions qui en général ont plutôt de bonnes institutions et des niveaux de revenus par habitant relativement élevés, malgré, pour certains, des inégalités extrêmement fortes.

Si on prend les listes de paradis fiscaux qui sont produites par les organisations non gouvernementales ou par les chercheurs, les économistes, on a une quarantaine de pays qui incluent notamment des pays européens tels que l'Irlande, le Luxembourg, la Suisse, Chypre. Dans certaines des listes, on a les Pays-Bas. Ce sont des acteurs qui sont au cœur du système, au cœur des flux de capitaux internationaux, c'est maintenant relativement documenté.

50 % des stocks de capitaux passent par ces paradis fiscaux. Les investissements des multinationales, ou les investissements financiers, y passent et n'y restent pas. Donc, la notion d'opacité est à mon sens importante.

Ces pays ont été sous les feux des projecteurs du fait de l'évitement fiscal qu'ils permettent. On sait qu'à peu près 40 % des profits à l'étranger des multinationales sont localisés dans ces paradis fiscaux, donc c'est une dimension extrêmement importante. Les estimations disponibles font état de 200 milliards de pertes d'impôts au niveau mondial pour les pays d'activité des entreprises multinationales.

Une autre dimension un peu moins mise en lumière en géné-

ral, c'est que ces paradis fiscaux sont au cœur des échanges de services, dont ils représentent une part importante, et croissante : presque un quart des échanges de services aux entreprises. Cela peut recouvrir de la logistique, des services financiers ou le fait de rémunérer la propriété intellectuelle, comme des royalties qui vont payer l'usage d'une marque ou l'usage d'un brevet pour une entreprise. Les échanges de services qui représentaient un peu moins de 20 % du commerce international au début des années 2010, représentent aujourd'hui 25 % du commerce international. Ils augmentent donc plus vite que les échanges de biens.

Montée des échanges de services et paradis fiscaux

Ce fait est interprété par un certain nombre d'analystes comme un changement de régime de la mondialisation qui irait vers des flux plus immatériels, prenant le relais des échanges de biens. Je pense que justement, le fait que des paradis fiscaux soient au cœur de ces échanges de services doit nous amener à questionner, même dans le paradigme du libre-échange, la réalité de ces échanges et leur impact positif sur les acteurs et sur les pays qui sont impliqués. Quand une entreprise multinationale va localiser sa marque dans un paradis fiscal et ensuite louer, rémunérer cette marque, la faire payer par l'ensemble de ses filiales qui sont localisées dans les pays où elles produisent, ce n'est pas une activité liée à une division internationale du travail telle qu'elle est pensée dans la théorie du commerce international, avec les gains que ça peut procurer en termes de bien-être et de réduction des coûts pour les entreprises.

On a vraiment affaire à des flux qui sont immatériels, donc difficiles à contrôler, qui ont une visée fiscale, et qui se passent essentiellement entre filiales des entreprises multinationales. Je pense que c'est aussi une des dimensions de changement du commerce international, de flux qui n'ont pas la même valeur



Nasser Mansouri-Guilani, docteur en économie, membre honoraire du Conseil économique, social et environnemental (CESE).



Vincent Vicard, adjoint au directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) et responsable du programme scientifique Analyse du commerce international, auteur « De quoi l'autonomie stratégique ouverte est-elle le nom ? », in *L'Économie mondiale 2023, La Découverte*, p. 87-101, septembre 2022 (Vincent Vicard et Pauline Wibaux).





que ceux qui pouvaient être observés sur les échanges de biens dans les années 1990 et 2000, et qui correspondaient au moins dans une certaine mesure à la réduction des coûts, à une organisation de la production, ce qui est beaucoup moins le cas dans ces flux de services immatériels. Une troisième dimension, à mon avis directement reliée aux précédentes, est le rôle des entreprises multinationales et notamment l'autonomisation des entreprises multinationales par rapport à leur pays d'activité.

Les profits à l'étranger des firmes multinationales représentaient 4 % des profits globaux en 1975 et jusqu'au début des années 1990. Au début des années 2000, on était passé à 8 %, et à partir de 2010, on est à peu près à 15 %. C'est donc une multiplication par 4 de ces profits à l'étranger des multinationales.

Je pense que c'est assez important aussi pour comprendre aujourd'hui la résilience du système de production international et du commerce international, parce que ces multinationales se sont créées et se sont développées dans un système d'hypermondialisation, et c'est donc extrêmement difficile pour elles de se penser et de penser leur organisation dans un système différent. Pour prendre un exemple assez parlant, Apple produit encore 100 % de ses iPhones en Chine, cinq ans après le début d'un conflit commercial majeur entre les États-Unis et la Chine. Cette résilience des chaînes de production en Chine vient aussi du fait qu'elles sont vraiment au cœur de l'organisation et de la réussite d'Apple.

Nasser Mansouri-Guilani

Je tiens à préciser que j'étais responsable du secteur économique de la CGT mais que ce que je dis n'engage pas la CGT. Je pense que cette mondialisation est un moment du développement du capitalisme. Les travaux historiques confirment que l'évolution du capitalisme suit des cycles de très long terme. Il y a des périodes d'essor auxquelles succèdent des périodes de grandes difficultés qui traduisent des crises systémiques du capitalisme et qui durent plusieurs décennies. Dans ces pé-

riodes de longues difficultés, des recherches de solutions capitalistes à la crise du profit du capital sont déployées par deux canaux principaux.

D'abord le progrès technologique. Ensuite, des institutions qui accompagnent ces nouvelles technologies pour permettre qu'elles soient au service de l'amélioration de la rentabilité du capital. La combinaison de ces deux facteurs dans la phase actuelle du cycle long, qui date de la fin des années 1960, explique à mon avis cette mondialisation que je qualifie donc de mondialisation capitaliste.

Du point de vue technologique, c'est ce qu'on peut appeler, suite aux travaux de Paul Boccard, la révolution informationnelle. Vincent l'a évoqué, elle s'accompagne d'une accélération du processus de segmentation des processus productifs. La chaîne de production et d'activité devient mondiale, mais la répartition de cette valeur mondiale est totalement inégale. En d'autres termes, la transformation de la production en valeur ne profite pas à tout le monde. Mais ces nouvelles technologies ne permettent pas en soi la segmentation des activités productives. Ce qui aussi doit être présent, ce sont les politiques libérales de déréglementation, de libéralisation, de concurrence et ainsi de suite.

Avec ces nouvelles technologies, on n'est plus dans une division classique internationale du travail. Il y a une sorte d'illusion qui existait surtout dans les années 1980, 90, 2000, notam-

ment en France, consistant à dire que dans les pays qu'on appelle les pays industriels, on est les têtes pensantes, donc on va faire de la recherche, de la conception etc., et le reste du monde, les pays qu'on appelle les pays sous-développés, le sud, les pays émergents, vont être les bras, en quelque sorte, du monde. Cette division classique internationale du travail n'est plus omniprésente. Grâce aux nouvelles technologies, les pays émergents montent aussi en puissance. C'est ce que j'appelle une nouvelle configuration internationale du travail.

Une nouvelle configuration internationale du travail

Quelles sont donc les caractéristiques principales de cette mondialisation capitaliste ? D'abord, il s'agit de la mise en concurrence des systèmes socio-productifs, grâce aux politiques libérales de libéralisation et de déréglementation des économies. Cette mise en concurrence est parfois directe. Par exemple, une entreprise qui ferme en France et qui s'installe dans les autres pays. C'est ce qu'on appelle une délocalisation. Mais il s'agit aussi d'une mise en concurrence des systèmes de protection sociale.

Cette mise en concurrence concerne aussi la protection de l'environnement. Les normes environnementales sont tirées vers le bas, de la même manière que le capital veut, à partir de cette



CONTROVERSES



mise en concurrence, tirer vers le bas les normes sociales.

Enfin, il s'agit de la mise en concurrence des systèmes fiscaux. Vincent évoquait les paradis fiscaux, mais il s'agit aussi de l'abaissement de la fiscalité sur le capital.

Une deuxième caractéristique de cette mondialisation, c'est l'accumulation d'un capital financier énorme. Et ce qui est encore peut-être plus important, c'est la généralisation des normes de rentabilité de ces capitaux financiers. Cette dictature, en quelque sorte, des marchés financiers et des normes de rentabilité des capitaux les plus puissants s'applique partout dans le monde, dans toutes les entreprises et dans tous les secteurs d'activité, que ce soit les petites ou grandes entreprises, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. Cela explique pourquoi il y a des régions entières dans le monde qui sont abandonnées. Il importe d'insister sur le fait qu'à cause de cette logique, la gestion des services publics est de plus en plus subordonnée aux critères de la gestion privés.

On peut tirer de ces constats, quatre conclusions pour répondre à la question qui nous est posée.

La première est que la mondialisation ne tombe pas du ciel. C'est un processus historique et le fruit de l'action des êtres humains dans la société. Son contenu est capitaliste, pour l'instant ; mais cela veut dire qu'il est possible de changer le contenu de cette mondialisation. Donc ce qui est en cause, ce n'est pas que les peuples puissent communiquer entre eux, que, par exemple, les travailleurs puissent se déplacer dans les différents pays. Ce n'est pas que les capitaux, par exemple les capitaux français, puissent aider au développement des pays africains ou des autres pays. Ce ne sont pas les relations entre les peuples qui sont en cause. Ce qui est en cause, c'est le contenu de ces relations qui, dans les conditions actuelles, créent des exclusions au profit du capital.

Le deuxième élément de conclusion est que cette mondialisation a des acteurs et des vecteurs. Vincent l'a évoqué aussi, ce sont les firmes

multinationales. Le deuxième acteur important, ce sont les États. Cette mondialisation capitaliste est intimement liée aux politiques et aux stratégies des États. Troisièmes acteurs importants, ce sont évidemment les institutions internationales, le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, etc. C'est sur injonctions de ces institutions que les États mettent en place des politiques libérales au profit du capital. Et n'oublions pas que ces institutions internationales émanent des États. Autrement dit, le changement du contenu de la mondialisation nécessite d'intervenir à tous ces niveaux-là.

Troisième conclusion : contrairement à ce qu'on entend parfois, l'Union européenne et en son sein la France ne sont pas des victimes de cette mondialisation capitaliste. Elles en sont des acteurs et des vecteurs.

Quatrième et dernière conclusion : malgré tout, cette mondialisation capitaliste ne met pas fin à l'État-nation, d'où, à mon sens, la poursuite des stratégies impérialistes. Contrairement à ce que disaient les libéraux, cette mondialisation n'a pas entraîné la paix, le progrès. Elle a renforcé les stratégies impérialistes. C'est, à mon avis, l'une des clés de lecture de la guerre en Ukraine. Cette intensification des stratégies impérialistes a à voir avec la contre-révolution capitaliste, par exemple, en Russie, suite à la disparition de l'URSS, avec ses conséquences économiques, sociales et politiques désastreuses.

À partir de ces éléments, revenons-en à la question de savoir si on entre dans une nouvelle phase de la mondialisation ou non ? Je pense que si on regarde les « fondamentaux », on constate qu'il n'y a pas de nouveauté par rapport aux tendances fondamentales de cette mondialisation capitaliste.

Les tendances fondamentales de la mondialisation capitaliste demeurent

Il y a certes des éléments nouveaux dans le langage et dans les pratiques. Vincent les a évoqués. Mais, je pense que pour bien interpréter ces éléments

nouveaux, il faut avoir à l'esprit le fait que cette mondialisation libérale a eu des conséquences économiques, sociales et environnementales graves. Ce qui a engendré, dans le monde, une prise de conscience et un mouvement de protestation. En d'autres termes, s'il y a un changement, ce changement, à mon avis, s'explique dans une très large mesure, premièrement par les luttes et par les mouvements de protestation, et deuxièmement par les souffrances et la traduction de ces souffrances par exemple, par la montée de l'extrême droite et des tendances fascisantes dans les pays « développés ».

Par exemple, un élément nouveau est ce qu'on appelle la relocalisation des activités. Mais cette relocalisation reste très limitée, Vincent l'a dit. C'est-à-dire qu'il est très difficile d'imaginer que les entreprises françaises, par exemple, qui ont délocalisé, vont pouvoir « rapatrier » toutes leurs activités en France. Aujourd'hui, les processus productifs sont tellement impliqués, complexes, qu'on ne peut pas avoir une relocalisation complète.

Mais ces limites sont aussi liées, par exemple, à la stratégie des États.

En effet, au niveau des États aussi, il y a des éléments de discours qui peuvent être différents du discours traditionnel libéral. Le problème est que, lorsqu'on regarde l'ensemble des politiques, on voit qu'il ne s'agit pas d'une politique cohérente. Par exemple, nos responsables politiques reprennent la thématique de politique industrielle. Mais une vraie politique industrielle implique une politique économique cohérente, une politique énergétique cohérente, etc.

C'est la même chose au niveau des institutions internationales. En termes de tonalité, il y a maintenant un peu plus d'insistance, par exemple, sur la lutte contre les inégalités. Mais lorsqu'on regarde sur le fond, les politiques d'ajustement structurel, les politiques libérales, demeurent le mot d'ordre de ces institutions internationales.

Charlotte Balavoine

J'aimerais que vous reveniez sur la question de l'industrie et notamment sur tout le discours qui



est développé par l'Union européenne aujourd'hui d'« autonomie stratégique ouverte ».

Vincent Vicard

On entend beaucoup ces termes de relocalisation, de réindustrialisation, de régionalisation, en anglais, de *near-shoring*, de rapatrier la production dans les grandes régions que sont l'Europe, les États-Unis ou l'Asie. Un des aspects qui me frappent, c'est que quand on regarde les données, il ne se passe pas grand-chose, Nasser l'a évoqué. Comme je l'évoquais au début, le commerce international a été particulièrement résilient. Il a retrouvé son niveau assez rapidement après la crise sanitaire, et on voit assez peu de réactions des entreprises multinationales. Même dans le cas de la guerre en Ukraine, des études ont cherché à voir ce qui s'était passé pour les firmes multinationales occidentales. Est-ce qu'elles avaient désinvesti de Russie? Ce dont on s'aperçoit, c'est qu'il y a en gros 9 % des multinationales occidentales présentes en Russie qui ont désinvesti aujourd'hui, un an après, malgré les appels à désinvestir, à sortir du marché russe, etc. Et donc pour ces entreprises de l'Union européenne et des pays du G7, il y a finalement une réaction relativement limitée par rapport au choc qu'on a pu observer. Malgré les discours politiques qu'on peut avoir sur ces questions de relocalisation, on a assez peu d'effets.

Et finalement, il faut se demander dans quel secteur on a vraiment des politiques qui sont mises en place, puisque les multinationales, elles, n'ont pas de raison d'en avoir si on repense à ce qui s'est passé pendant la crise sanitaire. On voit mal quelle est la localisation de leurs activités qui aurait pu leur permettre d'éviter les ruptures d'approvisionnement qu'elles ont pu connaître. Il y a eu des confinements dans tous les pays, d'abord en Chine, mais rapidement on a eu des confinements en Europe, et dans toutes les régions du monde. Et donc, pour ces entreprises multinationales, après ce choc, il n'y a pas eu d'incitation claire à se dire, « si j'avais localisé ma production plus près ou dans mon

pays d'origine, j'aurais évité ces ruptures d'approvisionnement et ces difficultés pour maintenir ma production ».

Donc, du point de vue des entreprises multinationales, ce qui compte, ce sont les politiques qui sont mises en place par les États, comme l'Inflation Reduction Act (IRA) aux États-Unis. Toutes ces politiques, qui sont relativement récentes, ont un dénominateur commun, c'est l'aspect géopolitique.

Vers un monde plus géopolitique

Ça va au-delà du discours. Il y a vraiment une sorte de basculement vers un monde plus géopolitique où les liens économiques peuvent être utilisés par les États, c'est ce qu'on appelle l'arsenalisation du commerce.

Et donc la question qui se pose, c'est de savoir comment les États pourraient utiliser les liens économiques pour imposer des visées politiques. C'est quelque chose d'assez nouveau, en tout cas dans les discours qui sont portés notamment au sein de l'Union européenne, parce que ce n'est pas naturel pour l'Union européenne. L'Union européenne s'est construite sur un marché unique, sur une dérèglementation du marché, sur des règles de concurrence qui prévalaient sur les politiques industrielles plus ciblées qu'on pouvait voir dans d'autres pays. Cette organisation par des règles du marché unique qui empêchaient les gouvernements d'aider certains acteurs de façon à préserver une concurrence équitable entre les différents acteurs au sein de l'Union européenne, se poursuit au niveau mondial avec l'Organisation mondiale du commerce, qui a aussi pour vocation de limiter ces aides des États qui pourraient « fausser » la concurrence au niveau international.

Pour l'Union européenne, c'est entrer dans un monde plus géopolitique – où les règles du commerce international peuvent être tordues, ou en tout cas contournées, et où les États peuvent utiliser ces liens économiques – et qui n'est pas adapté à la politique de l'Union européenne telle qu'elle est pensée initialement. La guerre en Ukraine et les questions sur l'approvisionnement en

gaz et en pétrole russe sont un exemple flagrant de cette utilisation des liens commerciaux pour imposer des visées politiques. C'est sûrement un changement de paradigme au moins pour l'Union européenne. Mais ce n'est pas un phénomène qui date de la guerre en Ukraine. La Chine a imposé un embargo contre la Lituanie après l'ouverture d'une représentation de Taïwan à Vilnius. Il y a eu aussi des sanctions chinoises, contre l'Australie qui avait interrogé la politique chinoise sur le Covid. Au niveau européen, ce qu'on appelle l'autonomie stratégique ouverte est un concept assez large et assez flou, qui se construit au fur et à mesure, parce que c'est vraiment quelque chose qui n'est pas naturel pour l'Union européenne et pour la Commission européenne. Ça reste extrêmement large et extrêmement vague mais de manière générale, l'idée est de maintenir la souveraineté économique de l'Union européenne et donc, d'une certaine manière, la capacité à agir des pays européens et de la Commission européenne sans contrainte extérieure, de pouvoir décider par soi-même et pour soi-même.

Cette logique se décline en différents types de politiques.

La première série d'instruments a pour objectif de renforcer la résilience et de réduire les dépendances stratégiques. Réduire les dépendances stratégiques, c'est s'interroger sur les importations. Qu'est-ce qu'on importe? Sur quoi on est vulnérable, c'est-à-dire sur quoi on peut dépendre de productions à l'étranger qui peuvent éventuellement être utilisées par des États étrangers? L'exemple typique, c'est le pétrole et le gaz russe mais c'est beaucoup plus large, ça peut être les métaux stratégiques, les métaux rares, les terres rares dont l'extraction et le raffinage sont concentrés en Chine, ça peut être dans le secteur pharmaceutique un certain nombre de composants dans le secteur des principes actifs, par exemple, qui sont largement produits en Chine et en Inde. Ça peut être les semi-conducteurs, qui sont extrêmement concentrés aussi à Taïwan et en Corée du Sud. Il y a tout un travail de la Commission



Nasser Mansouri-Guilani, docteur en économie, membre honoraire du Conseil économique, social et environnemental (CESE).



Vincent Vicard, adjoint au directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) et responsable du programme scientifique Analyse du commerce international, auteur « De quoi l'autonomie stratégique ouverte est-elle le nom ? », in *L'Économie mondiale 2023, La Découverte*, p. 87-101, septembre 2022 (Vincent Vicard et Pauline Wibaux).



Nasser Mansouri-Guilani, docteur en économie, membre honoraire du Conseil économique, social et environnemental (CESE).



Vincent Vicard, adjoint au directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) et responsable du programme scientifique Analyse du commerce international, auteur « De quoi l'autonomie stratégique ouverte est-elle le nom ? », in *L'Économie mondiale 2023, La Découverte*, p. 87-101, septembre 2022 (Vincent Vicard et Pauline Wibaux).

européenne pour interroger et identifier ces vulnérabilités. Et ensuite, c'est savoir comment réduire ces vulnérabilités. Là, on a beaucoup moins de politiques mises en place.

L'« autonomie stratégique ouverte » selon la Commission européenne

Un autre aspect dans ce renforcement de la résilience est lié aux politiques industrielles. De ce point de vue, on a aussi un changement de paradigme au niveau européen et qui s'accélère aujourd'hui, notamment avec l'IRA aux États-Unis, qui est de passer de politiques horizontales qui aident les entreprises de façon indifférenciée, à des politiques ciblées sur certains secteurs avec, en Europe, les PIIEC, les projets importants d'intérêt économique commun, il y a une volonté de cibler certains secteurs qui sont définis comme prioritaires et stratégiques.

Et là, ça a été évoqué par Nasser, on a un retour en arrière sur l'idée d'économie sans usines, l'idée qu'on pouvait se spécialiser dans certaines activités de conception, d'innovation, de logistique, dans des services. Et notamment avec cette question géopolitique qui pose la question du lieu de production d'un certain nombre de produits stratégiques. Mais l'échange va dans les deux sens, et donc se pose la question de l'effet de ces politiques industrielles sur les acteurs tiers, et notamment, sur les pays du Sud, qui est un impensé complet, à mon avis.

Mais en tout cas, il me semble qu'on a un vrai changement de paradigme, du point de vue de l'Union européenne, non seulement dans le discours, mais aussi dans les embryons d'instruments qui ont été mis en place. On a d'autres instruments, notamment sur le filtrage des investissements directs étrangers, qui copient des instruments existant aux États-Unis permettant de s'opposer à un rachat quand on considère qu'il s'agit d'industries stratégiques. On peut avoir aussi des instruments, anti-coercition pour se prémunir des

éventuelles visées politiques d'États étrangers. Et il y a aussi une réciprocité dans l'accès aux marchés publics, etc., qui vise à développer, justement, à protéger le marché unique et à protéger les acteurs du marché unique.

Cela ne veut pas dire que forcément il y a un changement de paradigme dans les types d'acteurs qui sont aidés. On est encore dans la logique d'aider des entreprises.

Si on va un peu plus loin, il y a d'autres mécanismes qui sont envisagés et qui correspondent aussi à un changement de paradigme du point de vue de l'Union européenne, par exemple. On pense au mécanisme d'ajustement carbone à la frontière qui permet de lutter contre cette concurrence sur les normes environnementales. C'est la première fois, du point de vue des économistes libéraux, qu'on privilégie un objectif non commercial, ici la lutte contre le réchauffement climatique, sur le maintien d'un commerce international ouvert. C'est un changement assez important : sur les secteurs jugés stratégiques, on s'autorise à sortir du libre-échange, à sortir de la logique de la pure concurrence.

Et donc, ce n'est pas un mouvement massif, mais c'est un début de mouvement, à mon sens, au moins au niveau de l'Union européenne, qui provient de ce changement géopolitique au niveau international, que ce soit du point de vue chinois mais aussi du point de vue des États-Unis. On a beaucoup entendu parler, par exemple, de l'extraterritorialité des lois américaines, des amendes qui ont pu être infligées à des entreprises européennes.

Et puis, il y a un autre changement qui est particulièrement important. Jusqu'au début des années 2010, la spécialisation chinoise était très différente des secteurs de spécialisation occidentaux. Aujourd'hui on observe une concurrence frontale des entreprises chinoises sur les secteurs de spécialisation des pays occidentaux, ou sur des secteurs dans lesquels les gouvernements occidentaux voulaient se spécialiser. Les entreprises chinoises sont à la frontière de la produc-

tion et de l'innovation et sont en concurrence directe avec des entreprises européennes ou américaines. C'est vrai pour un nombre croissant de secteurs.

Nasser Mansouri-Guilani

Personnellement, je suis un peu plus réservé pour utiliser l'expression de « nouveau paradigme » à propos des politiques actuelles européennes. Je pense qu'il y a deux aspects. Le premier, tu l'as évoqué, c'est la logique du système : est-ce que ce nouveau discours remet en cause la logique de cette construction européenne ? Logique qui reste libérale à mon avis. La réponse est : non.

Deuxième aspect, même dans le cas de ce nouveau discours, on ne voit pas la cohérence du système productif. Par exemple, on parle de relocalisation, mais on oublie de nous dire qu'il y a eu délocalisations de ces mêmes activités parce qu'on cherchait des profits plus importants. Vincent a évoqué un point extrêmement important à mon avis, la montée du facteur politique dans l'économie. Par exemple, les Allemands aujourd'hui décident d'augmenter leurs dépenses militaires mais à qui font-ils les commandes ? Aux Américains principalement. Donc il est très difficile à mon avis de parler dans ce contexte d'un nouveau paradigme alors qu'il y a toutes ces contradictions ; contradictions qui se comprennent justement dans une logique de compétition et de concurrence inter-impérialiste. Tant qu'on est prisonnier de cette logique libérale, à mon avis on reste dans un cercle vicieux.

Il faut bien préciser que s'il y a éventuellement des aspects nouveaux, ceux-ci s'expliquent surtout par la pression des luttes et des réalités. Pour positiver, je dirais qu'il était peut-être temps que les responsables politiques européens se réveillent. L'Inflation Reduction Act contredit les règles de l'OMC mais les Américains s'en fichent – excusez-moi, je suis un peu brutal en le disant comme ça. Tout au long de ces dernières décennies, les responsables européens, y compris français, ont fait preuve de naïveté alors que les Américains avaient toujours une stratégie





pragmatique derrière leur discours libéral, pendant qu'en Europe il y avait toujours un discours idéologique, comme dans d'autres domaines.

Charlotte Balavoine

La question de la révolution informationnelle a été évoquée. Quelles sont ses relations avec les multinationales ? Il y a eu une numérisation d'une partie de l'économie des secteurs d'activité. Est-on voué à une armée de chômeurs avec la destruction de millions et de millions d'emplois due à cette numérisation ou est-ce qu'au contraire la révolution informationnelle aujourd'hui ne serait pas aussi un début de possibilité d'alternative ?

Nasser Mansouri-Guilani

Je crois que la révolution informationnelle ouvre les possibilités d'une nouvelle civilisation de partage. Il ne s'agit pas seulement d'un problème de « plein emploi ». Derrière le plein emploi qu'on nous vend aujourd'hui, il y a toujours un chômage, une précarité, une dégradation des conditions du travail. Il y a un abaissement des normes sociales. La révolution informationnelle ouvre la possibilité de nouvelles activités, mais elle nécessite de changer notre conception de l'activité économique et de l'orientation de travail.

La révolution informationnelle ouvre la possibilité d'une civilisation de partage.

Ce qui est au cœur de cette révolution, c'est effectivement l'information et, comme l'a souligné Paul Boccard, l'information c'est un « bien public » et un bien commun par excellence. Si je détiens une information, je peux la partager avec les autres sans perdre cette information. Cela veut dire que si on veut que cette révolution s'épanouisse, il faut partager l'information, or ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui. On a vu à quel point par exemple pendant la crise sanitaire la question du partage de l'information était indispensable pour arriver le plus vite possible à des vaccins qui permettent de réduire les difficultés des popula-

tions. Or, les firmes multinationales ont pour stratégie de monopoliser l'information, ce qui leur permet de créer des conditions de rente pour augmenter la rentabilité du capital.

Cette révolution informationnelle nécessite qu'on ouvre le champ de réflexion. La vision ne peut plus être locale. On nous parle maintenant de relocalisation, ou de régionalisation ou encore de démondialisation. Qu'est-ce que cela veut dire ? On va laisser encore tomber l'Afrique par exemple ? ou bien on va dire que non, il y a des besoins aujourd'hui dans le monde à satisfaire, qui s'expriment dans une perspective mondiale ? Comment va-t-on générer des activités à partir d'une conception non marchande, qui ne met pas la rentabilité du capital en premier lieu mais la réponse aux besoins des populations dans une perspective mondiale ? Ce n'est pas seulement un problème d'emploi, c'est un problème du travail et de la vision qu'on a de la vie au travail et en-dehors du travail, et ceci dans une perspective mondiale.

Charlotte Balavoine

Quelles sont les alternatives et les résistances face à cette mondialisation capitaliste ? On voit aujourd'hui se développer deux choses : un repli sur soi – on a parlé des pays de l'est de l'Union européenne, on aurait pu parler du Brexit également – à la fois un repli sur soi politique tout en restant dans le dogme néolibéral de marché. De l'autre côté on voit émerger, au sud notamment, un certain nombre d'alternatives, de résistances face à cette volonté du dogme néolibéral – ici – on pourrait prendre un exemple qui est celui de la prise de présidence de Cuba du G77 plus Chine depuis le mois de janvier qui réunit 134 pays des Nations unies et qui est un peu la continuation de ce qu'on a appelé le mouvement des non-alignés. Quels sont les potentiels qui existent aujourd'hui et les alternatives, les résistances ?

Vincent Vicard

L'Inflation Reduction Act est un exemple assez intéressant de changements des politiques industrielles puisqu'on a une politique qui vise à la fois à décar-

boner l'économie américaine, à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Chine et à favoriser l'emploi local aux États-Unis. C'est une des premières fois où on a ces trois dimensions en même temps. Oui, un certain nombre des dimensions et des dépenses qui sont engagées vont clairement à l'encontre des règles de l'Organisation mondiale du commerce. Finalement, la question qui peut être posée c'est est-ce qu'en visant ces trois objectifs à la fois on va les manquer, ou est-ce que justement en les mettant ensemble ça permet de créer une cohérence entre une politique de décarbonation et une politique de reconstruction de l'emploi industriel sur le territoire ?

La dimension de politique environnementale est importante parce que ça amène à repenser ce qu'on veut produire sur le territoire, ce qu'on veut produire de manière générale. On peut penser, ou non, que c'est un changement de paradigme, mais du point de vue de l'Union européenne cette idée qu'on peut mettre en priorité des objectifs différents des objectifs qui sont au cœur de la construction du marché unique, c'est un outil de prise en main et de débat au niveau national qui apparaît aujourd'hui et qui n'était pas présent il y a seulement 5 ans où toutes les politiques présentées au niveau européen étaient des politiques qui laissaient la main au marché sur ce qu'on produit et quels sont les besoins qui vont être résolus.

Des politiques visant d'autres buts que la seule liberté des marchés ?

Il y avait une question du public sur l'impact des réformes qui ont été négociées sur la refonte du système de taxation des entreprises multinationales. Ce n'est qu'un début, ça ne va clairement pas assez loin, on voit qu'il y a déjà des retours en arrière sur un des piliers qui pour l'instant n'avance pas, celui qui vise à taxer les entreprises du numérique mais la taxation minimum à 15 % semble avancer – même si elle ne va clairement pas assez loin avec des taux qui sont



beaucoup trop faibles – mais c'est une première dimension pour re-ancrer les entreprises multinationales à leur territoire d'activité.

Il y a d'autres outils qui peuvent être mobilisés, notamment les types de lois sur le devoir de vigilance qui obligent les entreprises multinationales à prendre en compte les types de production de leurs filiales et de leurs fournisseurs. Ça, c'est créer de l'extraterritorialité pour les bonnes raisons : pouvoir réimposer des normes sociales, environnementales, nationales à des activités à l'étranger et donc limiter cette concurrence internationale. Ces deux dimensions permettent aussi de penser dans les années qui viennent, peut-être de manière modeste, une évolution du système.

Charlotte Balavoine

Sur cette question de l'extraterritorialité et du devoir de vigilance, c'est un des textes qui est négocié actuellement au sein du Parlement européen sur les questions des droits de l'homme mais je crains qu'il ne soit pas aussi abouti que ce qu'on aurait souhaité.

Nasser Mansouri-Guilani

Je pense qu'on ne peut pas répondre à cette crise de la mondialisation capitaliste par la démondialisation. Il nous faut une autre mondialisation, et cette autre mondialisation à mon avis nécessite de partir de cette logique de révolution informationnelle qui est le partage. Sortir des règles du marché et développer les activités non marchandes, donc développer les services publics par exemple. Voilà par exemple une question concrète : au lieu de parler de relocaliser les activités, comment nous allons aider les autres peuples à se développer et en même temps générer des activités chez nous ? Selon les dernières perspectives démographiques, plus de la moitié de la population mondiale va vivre en Asie et une grande partie en Afrique et en Amérique latine ; à l'inverse, ce qu'on appelle les pays industrialisés vont connaître un déclin démographique, c'est une donnée fondamentale : il

est illusoire de penser qu'on va pouvoir tout relocaliser dans les pays « industrialisés » et laisser les autres peuples se débrouiller, c'est impossible.

S'il y a un nouveau discours au sein de l'Union européenne, et c'est tant mieux, c'est y compris parce qu'il y a eu des luttes. Cependant, ce n'est pas une telle relocalisation qui va répondre aux défis qui sont posés à l'humanité. N'oublions pas qu'aujourd'hui une grande partie de la population mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour, et chaque vache dans l'Union européenne a droit à des subventions de plus de 2 euros par jour, et au Japon c'est à peu près 6 euros ! Comment peut-on vivre dans un monde où les vaches des pays développés sont mieux traitées que les êtres humains dans les pays sous-développés ? Un tel monde est intenable.

Bâtir une autre mondialisation

Maintenant, au-delà des discours, il y a des thèmes concrets sur lesquels beaucoup de réflexions et travaux sont engagés et sur lesquels on peut s'appuyer justement pour bâtir un nouveau monde, une autre mondialisation. J'ai évoqué par exemple la question des services publics pour lutter contre la pauvreté, contre la faim dans le monde. Un autre enjeu fondamental concerne l'environnement parce que l'avenir de l'humanité est, en quelque sorte, menacé par cette crise écologique. Mais on ne peut pas dire aux autres peuples : « vous n'avez pas le droit de vous développer parce qu'on a, par exemple, des problèmes de sécheresse en France ». Les autres peuples ont aussi besoin et surtout le droit de se développer. Donc, il faut changer nos modèles. Il ne s'agit pas de s'enfermer dans le débat « décroître ou croître » ; il s'agit de mieux répondre aux besoins des populations et non d'augmenter la rentabilité du capital. À propos des stratégies internationales, un fait important est qu'aujourd'hui le dollar est la monnaie mondiale de fait et donc si les Américains

peuvent exercer une domination, c'est, entre autres facteurs, parce qu'ils disposent de cette monnaie. À partir de cette réalité que le dollar pèse sur l'humanité aujourd'hui, on peut construire des rapports de force pour faire face à cette dictature du dollar.

Un autre élément extrêmement important, et on est au cœur du sujet, c'est la paix et le désarmement. Je pense qu'on l'oublie souvent, y compris à gauche. Or la paix et le désarmement sont des éléments fondamentaux sur lesquels on peut s'appuyer pour construire une alternative à cette mondialisation capitaliste.

Pour finir, se pose la question de la démocratie. Par exemple, on nous parle du rôle des firmes multinationales dans cette mondialisation. Comment générer et renforcer les mécanismes démocratiques, c'est-à-dire les mécanismes d'intervention des travailleurs sur les choix de gestion de ces firmes multinationales, améliorer les mécanismes démocratiques dans l'entreprise, à la fois en faveur des salariés et des usagers ? Il s'agit aussi de la démocratie au niveau des États-nations. Et au sein des institutions internationales.

Les lois du marché, la finance tuent la démocratie. L'enjeu fondamental est donc de démocratiser à la fois au niveau des entreprises, au niveau des États-nations et au niveau des institutions internationales.

Dans tous ces domaines, l'Union européenne et la France ont une grande responsabilité. Pour aller très vite, est-ce qu'on va courir derrière les Américains et entrer dans une nouvelle guerre froide ? ou au contraire est-ce qu'on sort de cette logique de concurrence et de compétition ? Il ne s'agit pas pour moi de dire qu'il faut s'aligner aux Chinois plutôt qu'aux Américains. Il s'agit pour moi de souligner qu'il existe des intérêts communs partout aujourd'hui dans le monde, surtout pour les travailleurs, et à partir de ces intérêts communs on peut créer des rapports de force pour mettre en échec cette mondialisation capitaliste.

